

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 046338

110893

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1496

Société : RAM

Actif *

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAHLOU Fouad

Retraité

Date de naissance : 30/12/50

Adresse : Lot. Mandarina n°124 sidi Maarouf Casa

Tél. : 0663060467 Total des frais engagés : 513,60 Dhs

Autorisation CNDDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Docteur EL JABIRI MIM
Médecin Généraliste
N° 119 Lot A1 Adarissa
Sidi Maarouf - Casa

Date de consultation : 09/01/2023 / 2022

Nom et prénom du malade : LAHLOU SAIDA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Bronchite - pneumopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 07/04/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09			150,00	EL JADIDA DENTALISTE Dr. Sidi M. Lot Al Adarissa Caisse d'Epargne - Casablanca B2935
03				
2022				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Date	PHARMACIE Dr. Sidi M. Lot Al Adarissa SIDI M. AL ADARISSA Tél. : 05 22 91 60 52 GSM : 06 01 60 52 63	Montant de l'écriture Lot Al Adarissa SIDI M. AL ADARISSA Tél. : 05 22 91 60 52 GSM : 06 01 60 52 63
09/03/2022			363,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

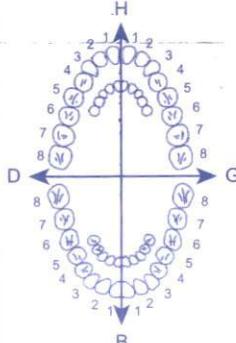
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

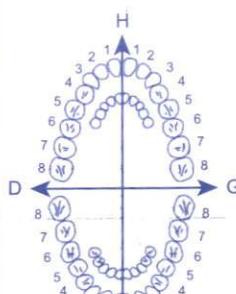
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

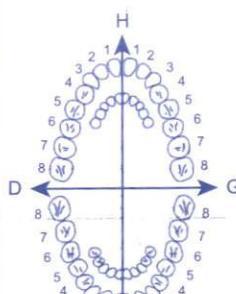
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur EL JABIRI MINA
MÉDECINE GÉNÉRALE
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE
D'ECOGRAPHE GÉNÉRALE

الدكتورة العجيري مينة
الطب العام
دبلوم الفص بالصدى

Casablanca le 09/03/2022

Hme. hahlae SAID

(factoal)

41 Azix 500 mg cp : (N°2)

1cp/j le 1er j

puis 1/2cp/j pdt 10j.

CCJ

21 mitc 18 :

1cp x 2l
Sidi Maarouf
Dr. A. Sidi Maarouf
Casablanca
GSM : 0522 973725
Tel / Fax : 0522 973216

31 Zinastan 23,30 CP

1cp x 2l
(M100 x 2)

41 Diprane 18 :

1cp x 3l

رقم 119 - سيدى معروف - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 97 37 25 / المحمول:

N° 119, Lot. Al Adarissa - Sidi Maarouf - Casablanca - Tél : 05 22 97 37 25 - GSM : 06 70 80 39 37

79,70

PPV 79DH70
PER 01/25
LOT L112

79,70

PPV 79DH70
PER 01/25
LOT L112

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 12/2024
LOT 19036 10

PPV 23DH30
EXP 07/2024
LOT 18053 16

PPV: 14DH00
PER: 01/25
LOT: L073

PPV: 14DH00
PER: 11/24
LOT: K3124

WY, 60
Dr. EL JABIRI ALI
Lot Al Adarissa
Sidi Maarouf - Casa
Tél/Fax: 06 70 80 39 37 - 06 22 97 37 25

PPV: 49,60 DH
LOT: 21I16
EXP: 09/2024

SI Dcette forte

12ap 115j.

88,00

61 Cur tec cp: 51

14pj le sora

PPV: 88DH00
PER: 11/24
LOT: K3191

PHARMACIE AHMED ALI
Dr. EL JABIRI ALI
Lot Al Adarissa
Sidi Maarouf - Casa
Tél/Fax: 06 70 80 39 37 - 06 22 97 37 25

36316

Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119 Lot Al Adarissa
Sidi Maarouf - Casa
Tél : 06 70 80 39 37 - 06 22 97 37 25

PHARMACIE AHMED ALI
Dr. EL JABIRI ALI
SARL AU
Sesbieneg
Tél/Fax : 05 22 97 37 25
Sidi Maarouf
GSM : 06 61 60 54 68